

Commission chargée de la discussion récurrente : Le travail décent et l'économie sociale et solidaire

► Plan de travail provisoire¹

	Lundi 30 mai	Mardi 31 mai	Mercredi 1 ^{er} juin	Jeudi 2 juin	Vendredi 3 juin	Samedi 4 juin	Dimanche 5 juin
11:00-13:00	Première séance Ouverture des travaux de la Commission Déclarations liminaires et point pour discussion n° 1	Troisième séance Point pour discussion n° 3 (suite, si nécessaire) Point pour discussion n° 4	<i>Élaboration des conclusions provisoires par le Bureau</i>	Groupe de rédaction	Groupe de rédaction	Entre 9:00 et 16:30 Soumission des amendements par les délégués	<i>Publication en ligne des amendements</i>
15:30-18:30	Deuxième séance Déclarations liminaires et point pour discussion n° 1 (suite, si nécessaire) Point pour discussion n° 2	Quatrième séance (si nécessaire) Point pour discussion n° 4 (suite, si nécessaire)		Groupe de rédaction	Groupe de rédaction		
			<i>Conclusions provisoires envoyées aux membres du Groupe de rédaction</i>			Prolongation de séance (si nécessaire) <i>Publication en ligne du projet de conclusions</i>	
	Lundi 6 juin	Mardi 7 juin	Mercredi 8 juin	Jeudi 9 juin	Vendredi 10 juin	Samedi 11 juin	
11:00-13:00	Cinquième séance Examen des amendements	Septième séance Examen des amendements	Neuvième séance Examen des amendements	Onzième séance Examen des amendements Adoption des projets de résolution et de conclusions Déclarations finales			
15:30-18:30	Sixième séance Examen des amendements	Huitième séance Examen des amendements	Dixième séance Examen des amendements Prolongation de séance (si nécessaire)	Douzième séance (si nécessaire)			

¹ Les délégués sont invités à consulter le Bulletin quotidien pour avoir des informations sur les réunions de leurs groupes respectifs.